

Réf: Dossier 268999

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECLAT DORE MINIERE » en abrégé « EDM »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI, Lot 34BIS, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECLAT DORE MINIERE » en  
abrégé « EDM »

Objet : Activités Minières.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : - L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. - L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. - LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. - LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE - ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI  
SICOGI, Lot 34BIS, Ilot 8

Dirigeant(s) M TIE BI TA CLEMENT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13063 du 01/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85341/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

